



COVID 19 réunion du 10-04 2020 Relevé de décisions

COQUET Bernard	SUZZARINI Pierre	GAVILLON Dominique	FAURE Jean Pierre	PIZOT Catherine	LEROY Natasha	DANGLES Gérard	BESSON Bruno
présent	présent	présent	présent	présent	présente	présent	présent
v	v	v	v	v	v	v	v

Pour les agents municipaux : Valérie RESSEGAIRE

TOUR DE TABLE

Le Maire

La commune a mis en place un système de collecte des déchets verts en vue d'éviter les brûlages après avoir averti la Préfecture et la gendarmerie : la collecte est organisée 2 matinées par semaines sur une aire de stockage créée sur le parking des Sagnes, avec contrôle des entrées et mesures sanitaires obligatoires. Deux employés municipaux, sous la responsabilité d'un Elu, se chargent de la régulation des véhicules et de l'enregistrement des déposants.

La gendarmerie ne montrera aucune indulgence concernant les brûlages.

Le marché dérogatoire de samedi a regroupé 8 producteurs et a permis de livrer 45 commandes. Pour samedi 11, l'organisation des lieux va être modifiée pour créer une distance de 200 mètres entre les deux groupes de cinq producteurs. Un groupe sera installé sur le parking des tennis et l'autre groupe devant le collège. Sitadel indique qu'il y a beaucoup plus de commandes et plus de producteurs qui souhaitent venir. Gérard Dangles et le Maire rappellent que l'arrêté préfectoral limite le marché dérogatoire de Mens à 2 groupes de 5 stands. Consigne a été donnée à Sitadel pour que les producteurs se regroupent. Une information va passer sur le Dauphiné libéré et sur le panneau lumineux de la commune pour rappeler sur quel site est disponible la liste des producteurs.

SIAD :

La situation reste stable par rapport à la semaine dernière : aucun malade parmi les salariés ou les patients. Une dotation de 500 masques a été reçue. Une entreprise a fourni des blouses de travail. Ceci permet un travail plus conforme aux règles.

MEDECINS

La situation est également stable par rapport à la semaine dernière. Il y a environ un cas de suspicion de covid-19 par jour. 2 patient-es du cabinet testé-es positives ont été hospitalisé-es. Des patients reviennent également au cabinet pour des pathologies autres que le covid-19.

Les médecins ont reçu une dotation correcte de masques ainsi que des blouses.

Il faut noter que le renouvellement automatique des ordonnances est prolongé jusqu'au 30/05.

Les médecins poursuivent le système d'astreinte le soir et les fins de semaines.

EHPAD

Le docteur Meyer qui faisant un remplacement à Clelles va être dédiée à l'Ehpad ; un partage des jours de permanences a été organisé avec le Docteur Vidil. La cellule du CHU souhaite que tous les résidents soient vus par les médecins.

Une discussion est engagée avec les kinés car il y a des patients qui ont besoin d'une assistance. Si l'un des kinés ne faisait plus de domicile, il pourrait se consacrer aux résidents de l'Ehpad.

Il y a eu 2 tests au covid-19 (1 personnel – 1 patient) qui se sont révélés négatifs. Une directive mentionne le concours des libéraux via l'HAD (hospitalisation à domicile) pour apporter un renfort aux soignants si des résidents sont testés positifs et en vue d'assurer un suivi infirmier de ces patients, notamment la nuit.

Une ordonnance a assoupli les règles de fonctionnement des Ehpad. L'Ehpad de Mens pourrait être sollicité à hauteur de 120% de ses capacités selon les besoins d'accueil.

Le lien avec les familles par visio conférence sur les télévisions ou sur tablette n'a pas encore pu être mis en place du fait de difficultés d'emploi pour les résidents. Les soignants consacrent du temps à discuter avec les résidents. Une note approfondie de situation est envoyée une fois par semaines aux familles.

PHARMACIE

La situation est également toujours stable : il y a assez de masques pour les professionnels libéraux ; les stocks de gels sont toujours insuffisants ; il est remplacé par le stock de soluté fabriqué par la pharmacie qui permet d'approvisionner les commerces et le marché sous réserve de fournir les contenants.

S'agissant des tests : il n'y a pas de réactifs dans les laboratoires. Vizille centralise les prélèvements pour le sud Isère et les envoie au CHU.

Concernant des masques pour la population : il y a des ventes de masques non médicaux à certains endroits en toute illégalité. Aujourd'hui le port de masques par la population n'est pas à l'ordre du jour et aucun approvisionnement n'a été reçu.

Il faut rappeler que les masques en tissus permettent de protéger les autres et qu'ils devraient être préconisés pour les courses notamment.

ADMR

La situation se passe pas trop mal – une dotation de 120 masques a été reçue. Ce soir le gel va arriver.

A total, une trentaine de familles ont demandé l'arrêt des interventions.

Concernant les aides à domicile, il n'y a pas de remontée sur l'anxiété

Economie

Foire aux plants du 8 mai : elle draine 500 à 600 personnes de tout le Trièves Elle va être à priori décalée selon les dates et les modalités du déconfinement.

Foire du 1^{er} mai 2020 : elle a été annulée.

Echange sur le respect du confinement et prochaine communication à destination des habitants :

Le Maire et Pierre Suzzarini ont reçu des remontées indiquant qu'il y a des rassemblements en particulier le soir notamment chez les jeunes ou que des jeunes enfants jouent régulièrement ensemble.

Chez les commerçants, les constats sont les suivants :

- un manque d'étalement des sorties avec des queues le matin à 8 heures pour récupérer le journal et des files d'attentes pour les commerces alimentaires vers 11 heures,
- des personnes âgées qui ne regroupent pas leurs courses pour plusieurs jours et qui sortent jusqu'à 2 fois par jour,
- pour les habitants en général : un sentiment peut prédominer « si on est seul dans les bois, on ne se sent pas en danger ».

Il est important de poursuivre la communication sur la nécessité du confinement. Il faut en rappeler l'importance « si ce n'est pour soi, c'est pour les autres ». Ses premiers effets se font sentir. Cependant, le Maire rappelle qu'il faut être prudent sur les termes qui seront employés. Les statistiques montrent une diminution de la vitesse d'accroissement et non une diminution ni même un plateau. La directrice de l'Ehpad précise qu'il y a diminution des admissions aux urgences. Peu de personnes sont cependant immunisées donc le non-respect du confinement risque de faire remonter le nombre de contaminations. Le Maire précise qu'il demandera aux gendarmes d'accentuer des contrôles à certaines heures jugées propices à des rassemblements

DECISIONS

1. adresser une communication dans la semaine quand les dates de prolongation du confinement et les éventuelles mises à jour des mesures seront connues
- Prochaine réunion vendredi 17/04 à 13h30

Fin de séance 14h13